

L'organisation de l'espace

pour des récréations sportives et ludiques

Annie de Larochelambert
Ecole Les Romains
Rixheim

Danielle Ruccolo nous a expliqué dans le numéro 21/22 comment des récréations pour se connaître et bien s'entendre avaient été mises en place 3 fois par an à l'école Amélie 1 de Wittelsheim où elle est directrice. Pour poursuivre cette réflexion je vais vous expliquer comment l'organisation de jeux de récréation a également été mise en place à l'école "Les Romains" de Rixheim, où j'exerce depuis plus de vingt ans.

Dès la première année, j'ai permis à mes élèves de CE2 d'accéder à la pelouse qui bordait à l'ouest, sur toute leur longueur, les deux bâtiments de l'école et son préau pour jouer au football ou à d'autres jeux de balle et qui était interdite jusque-là aux élèves. J'avais pris la responsabilité de le faire et devais assumer les conséquences éventuelles que ce "droit" particulier donné à mes élèves, risquait d'entraîner. Aussi ai-je mis très rapidement en place avec ma classe, des règles et une délimitation très stricte de l'espace de jeux. Les droits étant accompagnés de devoirs, nous faisions le point chaque semaine lors du conseil de vie de la classe. Cette liberté de jeux a bien fonctionné pendant un an.

L'année suivante, j'ai suivi mes élèves en CM1 et, malgré une certaine réticence d'une partie des autres enseignants de l'école, les deux autres classes de cours moyen ont demandé à bénéficier également de cette possibilité. Les délégués des classes ont eu la responsabilité d'établir un tour de rôle et d'expliquer les règles à leurs camarades de classes. Ce droit s'est étendu progressivement à toutes les classes de cycle 3 puis à l'ensemble des classes de l'école. Les années passant, un puis deux autres espaces de jeux ont été délimités, cette fois dans la cour goudronnée.

L'école a été agrandie et le nouveau bâtiment a pris la place du terrain de foot. L'espace récréatif était réduit alors que le nombre d'élèves augmentait. Il nous a semblé indispensable de repenser tous les espaces de jeux de la cour goudronnée et des deux carrés de pelouse qu'il restait, au sud et au nord, pour optimiser leur occupation afin que les récréations se passent le mieux possible. On sait tous que dans un espace donné, le nombre d'individus et la densité accroissent les risques d'accidents et de violence.

Notre école compte maintenant 240 élèves. Ce nombre s'accroît d'année en année mais la cour de récréation qui est, de notre point de vue, devenue trop petite pour ce nombre élevé d'élèves, n'a pas été agrandie malgré notre demande et bien que cela serait assez facilement réalisable. Nous avons donc imaginé une organisation qui permette une occupation optimale de l'espace de la cour pour les élèves des dix classes que compte maintenant notre école.

A l'occasion de la *semaine du sport à l'école*, l'article qui suit a été communiqué (dans une présentation assez proche) au conseiller pédagogique de notre circonscription.

En effet, si nous pensons l'enfant dans sa globalité et dans ses interactions avec les autres enfants, il faut également réfléchir aux bénéfices d'une pratique sportive "libre" (et surveillée) pendant les récréations.

1. Nos objectifs sont multiples

- permettre à certaines classes d'accéder aux espaces de pelouse qui encadrent l'école au nord et au sud des bâtiments. (voir plan)
- favoriser la dépense physique, le bien-être corporel des élèves et améliorer leur coordination motrice par la pratique d'activités ludiques, pré-sportives et sportives variées, deux fois par jour ;
- réduire les risques de disputes et de violence entre les enfants pendant les récréations : de nombreuses études ont montré que les enfants qui passent de "bonnes récréations" sont également mieux disposés à se remettre au travail après la récréation, et qu'un enfant qui vit mal ses récréations, rencontre, statistiquement, plus de difficultés scolaires. L'objectif est donc d'améliorer les relations entre les enfants d'une même classe et des différentes classes entre elles ;
- permettre des jeux pré-sportifs et sportifs variés et non dangereux tout en rendant possible les déplacements de ceux qui ne souhaitent pas s'associer à ces jeux ;

- développer la coopération, le sens des responsabilités et l'autonomie des enfants de l'école ;

- maintenir une seule récréation le matin et l'après-midi afin de ne pas alourdir les temps de surveillance des enseignants (Trois enseignants sont de surveillance à chaque récréation) et pouvoir travailler dans le calme dans les classes, avant et après la récréation : si les récréations des cycles 2 et des cycles 3 avaient été dissociées, cela aurait entraîné un inconfort certain pour les classes qui travaillent.

2. L'organisation matérielle

L'organisation matérielle est suffisamment simple pour que tous les enfants, même ceux de CP, la comprennent rapidement et puissent être responsables et autonomes.

Ce sont les enfants responsables de chaque classe qui cherchent les jeux, les rangent, font l'inventaire.

Un planning de jeux de cour a été mis en place depuis 3 ans. Il est affiché à l'entrée de chaque bâtiment ainsi que dans chaque classe.

En début d'année les enseignants le présentent et l'expliquent aux enfants. (voir document ci-contre).

Dans chaque classe des **élèves responsables du rangement** de chaque jeu sont choisis.

Des caisses contenant le matériel sportif nécessaire sont mises à la disposition dans l'entrée de la salle de matériel sportif. Seuls les responsables de chaque classe peuvent y accéder au début de la récréation :

- la caisse football avec la balle de foot en plastique (le cuir fait mal et la mousse ne permet pas de bien dribbler) + des buts que les enfants responsables cherchent, portent, installent et rangent à chaque récréation ;
- la caisse jeux de passes avec un beau ballon et des plots ;
- la caisse handball avec une balle de hand ;
- la caisse marelles-morpions avec des anneaux de caoutchouc à lancer ;
- un seau, une éponge et des craies pour les tableaux noirs.

Les caisses en plastique à roulettes contenant les petits jeux (échasses, cordes à sauter, balles de différentes tailles sont à l'entrée des bâtiments A et B. Les cerceaux sont accrochés sous le préau.

Tous les jeux, balles portent une inscription au feutre indélébile : foot, hand, passes, bât. A, bât. B...

Où ?	jeux	matériel
a. Sous le préau		
Espace du fond entre les 2 piliers de la mare	de billes	Les enfants peuvent emporter leurs billes
Tableaux fixés sur le mur est du préau	de dessin	2 tableaux noirs + des craies de différentes couleurs + un seau + une éponge
Le reste de l'espace sous le préau	Jeux A et B	échasses, cerceaux, cordes à sauter
b. Dans la cour		
Dans les espaces libres de la cour	Jeux libres de passes (à 2, à 3)	5 balles de différentes tailles dans chaque caisse A et B
Surface goudronnée ouest (délimitée par des lignes tracées au sol)	Foot	2 buts transportables et qui s'installent rapidement et qui sont rangés dans une salle de matériel + une caisse avec un ballon + des plots
Espace entre un couloir de circulation (le long du bâtiment ouest et la haie)	Epervier chasse	aucun
Un coin du bâtiment Est + une surface délimitée	Passes hand ball + tir au but	Une caisse contenant des balles de hand + un mur "but dans le coin du Bât. est
Deux couloirs le long de la haie (avec un départ et une arrivée)	Course de vitesse	pour 2 élèves + obligation d'avoir un 3ème élève qui donne le départ
Banc de béton à l'entrée de l'école (maison)	Jeux d'attrape	Aucun
Espace goudronné	Jeux de marelle et autres jeux au sol	Une caisse avec des anneaux en caoutchouc
C. Pelouse		
Espace à l'est, entre la spirale et le cerisier	Jeux libres	Aucun (le chemin de cailloux, le grand cerisier, la spirale permettent aux enfants d'imaginer des histoires)
Espace de pelouse à l'ouest + carré de cour	Jeux de ballon prisonnier + jeux libres	Une balle

3. Coopération, initiative, responsabilisation et auto-discipline

Trois maîtres sont de surveillance à chaque récréation :

- un sous le préau surveille également les 2 WC,
- un du côté ouest (maternelle) de la cour, positionné pour pouvoir surveiller les jeux d'épervier, de foot et de balle ainsi que la partie de pelouse située de côté,
- un du côté est (rue) surveille l'autre partie de la cour et se positionne pour voir les enfants qui sont sur la pelouse derrière la spirale.

Ces trois maîtres interviennent le moins possible dans l'organisation et le déroulement des jeux. Ils veillent essentiellement à ce que les règles de sécurité soient respectées.

Dans chaque classe des responsables des différents jeux doivent être choisis.

Les enfants doivent donc s'auto-discipliner, se responsabiliser. La motivation que représente la possibilité de pouvoir jouer est suffisamment forte pour que les jeux se déroulent bien.

Les litiges, les problèmes sont réglés au sein de la classe au cours du conseil de vie de la classe. C'est possible car l'attribution des jeux et des espaces de jeux se fait par classe.

Les délégués de chaque classe exposent les pro-

Un compte rendu écrit est lu par les délégués dans leur classe. Les enseignants font le point et mettent en commun leurs observations au cours des réunions de l'école.

- Des règles vont être rédigées, recopiées, plastifiées et affichées près des principaux "coins" de jeux.
- Les limites des différents terrains de jeu et les marelles et autres jeux tracés au sol vont être réalisées en couleur. Cela donnera lieu à des discussions auxquelles seront associés les délégués. Celles du terrain de football, les 2 couloirs de course (avec un Départ et une Arrivée) et le couloir de déplacements "protégé" sont déjà réalisées.
- Notre journal de l'école qui paraîtra 2 fois par an pourra rendre compte de cette organisation particulière ou du déroulement de certains jeux.

Depuis l'instauration de ce planning de jeux nous constatons :

- une meilleure ambiance dans la cour, moins de violence ;
- moins d'enfants seuls inactifs ; la plupart des enfants courent, bougent, jouent et il y a très peu d'accidents, car les déplacements ont été pensés ;
- la mixité des jeux est respectée ;
- les enfants progressent en jeux de balle : les passes s'allongent, se précisent ; on observe des élèves de CE1 et même de CP qui dribblent, esquivalent, ont une bonne maîtrise de la balle ;
- l'esprit d'équipe, le sens du jeu collectif progressent ;
- à cause du "roulement" les enfants sont incités à ne

- le temps des récréations est optimisé : le jeu devient plus important que le goûter, rendant possible progressivement l'allégement (voir la suppression pour certains) de celui-ci ;

Enfin, le temps habituellement consacré à l'organisation des jeux est réduit. Les enfants ont plus de temps pour jouer et se dépensent plus. En sortant en récréation, la plupart savent avec qui et à quel jeu ils vont jouer; ils ne perdent pas de temps de jeu.

Un élève de l'école profitant de ces possibilités variées de jeux augmente son temps de pratique sportive collective et individuelle. On peut considérer que, sur le temps des récréations, il peut jouer près de deux heures par semaine de manière organisée avec ses camarades.

Les enfants sont contents et fiers de leurs récréations et cette bonne humeur se ressent dans les classes.

